

Déclaration de SE M. Marc BICHLER
Ambassadeur itinérant pour les Droits de l'homme
du Luxembourg

Genève, le 27 novembre 2018

Monsieur le Président,

Il y a tout juste 12 mois – à la 6e édition du *UN Forum on Business and Human Rights* – que j'ai pu prendre l'engagement, au nom de notre gouvernement que le Luxembourg adopterait sous peu son Plan d'action national sur la mise en oeuvre des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. – Aujourd'hui, je suis particulièrement fier de pouvoir vous annoncer que c'est désormais chose faite.

En date du 22 juin 2018, le gouvernement luxembourgeois, réuni en Conseil, a approuvé le Plan d'action national et son Programme de travail conjoint que nous sommes à présent en train de mettre en oeuvre.

Le nombre impressionnant de participants à cette 7e édition du Forum sur les entreprises et les droits de l'homme démontre une fois de plus – si besoin en était – la pertinence du sujet et l'urgence à le traiter de manière efficace. La présence ces jours-ci, à Genève, de représentants tant de gouvernements que du secteur privé, de la société civile et du monde académique est encourageante. Je tiens à féliciter les organisateurs et les membres du groupe de travail pour avoir su, une fois de plus, générer ce niveau d'interaction qui permettra, à ne pas en douter, de faire avancer notre cause commune.

A Luxembourg nous nous sommes inspirés de cet exemple, et l'élaboration de notre Plan d'action national Entreprises et droits de l'homme a été le fruit d'un dialogue vivant, dans une approche collaborative, entre précisément le côté public, le secteur privé et la société civile – ONG et syndicats – avec le concours des experts et chercheurs de l'université. D'ailleurs, ces différentes parties prenantes sont également représentées aujourd'hui dans notre délégation au Forum.

Il en sera de même au cours des mois à venir, lors de la phase de mise en oeuvre des 13 points d'action de notre Programme de travail conjoint. Je me réjouis d'avance de l'occasion qu'une prochaine édition du Forum nous fournira pour venir vous rendre compte des résultats de notre démarche multi-acteurs et pluridisciplinaire au service de la mise en oeuvre des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Je vous remercie de votre attention.